

Modalités de paiement

Votre paiement est porté à votre compte **le jour de sa réception** à nos bureaux. Prévoyez, par conséquent, un **délai suffisant** pour payer le montant dû **quel que soit le mode de paiement que vous utilisez**. Notez que votre paiement doit être effectué en devises canadiennes.

Vous pouvez payer :

- Par Internet**
Inscrire les 14 chiffres du **numéro de référence** indiqué sur le coupon, **sans les traits d'union**. Le numéro de référence est variable d'une facture à une autre. Si cette facture est payable en plusieurs versements, utilisez le même numéro de référence.

Programmez dès maintenant vos paiements sur le site internet de votre institution financière.

Montréal

Versement 1

À joindre à votre 1^{er} paiement

PAIEMENT INTERNET

Numéro de référence - Paiement Internet

XXXXXXXX-XX-XX-XX

Les institutions financières suivantes acceptent le paiement par Internet :

- Desjardins (AccèsD)

RBC Banque Royale

Banque Scotia

Banque Laurentienne
- Banque Nationale du Canada

Groupe financier Banque TD

BMO Groupe financier

Banque CIBC

- Par la poste**
Cette version ne peut être jointe pour un paiement par la poste.

- Aux Bureaux Accès Montréal**
Par carte de débit, chèques ou en espèces. Veuillez vous assurer préalablement que le bureau Accès Montréal accepte le paiement en espèces.

Option – 6 versements avec intérêts et pénalité

Vous pouvez choisir de payer en **6 versements mensuels**, incluant les frais d'intérêts et de pénalité ajoutés tel que prévu par la Loi sur la fiscalité municipale lorsque les taxes sont acquittées après les dates prévues au règlement sur les taxes.

Pour payer en **6 versements**, il vous en coûtera **745,06 \$** le 1^{er} de chacun des mois de mars à août 2026 inclusivement. Les frais d'intérêts et de pénalité inclus dans les mensualités seront de 50,50 \$ pour l'ensemble des versements.

Le calcul qui vous est fourni s'applique uniquement à la présente facture et exclut tout solde impayé. Si vous choisissez cette option, vous n'avez pas à aviser le Service des finances et de l'évaluation foncière, mais vous recevrez tout de même les avis de perception habituels.

Pour obtenir des renseignements sur votre compte :

Par téléphone

Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 20 h 30
Les samedis, dimanches et jours fériés : 9 h à 17 h

- Île de Montréal : 311,
- Extérieur de l'île : 514 872-0311

Par Internet

montreal.ca

150V2-PP7

Les versions des comptes de taxes disponibles pour téléchargement représentent des images des comptes expédiés en début de chaque année.

Ces images ne tiennent pas compte des paiements effectués ainsi que des modifications qui pourraient survenir en cours d'année.



Les versions des comptes de taxes disponibles pour téléchargement représentent des images des comptes expédiés en début de chaque année.

Ces images ne tiennent pas compte des paiements effectués ainsi que des modifications qui pourraient survenir en cours d'année.

